

# GENIE CIVIL DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION - Présentiel

Cette formation apporte une culture « génie civil » pour le personnel en charge du suivi des travaux d'infrastructures, spécifiques au déploiement, de la fibre optique.

## Objectifs opérationnels

- Suivre la réalisation et la conformité des travaux d'infrastructures spécifiques au déploiement de la fibre optique
- Gérer les interventions dans l'environnement urbain
- Intervenir aux points clés de la réalisation des ouvrages

## Public Concerné

- Responsables de chantier infrastructure fibre optique
- Surveillants de travaux

## Durée

**14.00** Heures      **2** Jours

## Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

## Contenu

### Intervenants d'un marché

- MOA
- MOE
- AMOA
- CSPS

### Evaluation environnementale d'un projet, démarche ERC

#### Travaux sans tranchées

- Forage horizontal non guidé, guidé
- Fonçage
- Forage dirigé

#### Infrastructures opérateurs

- Fourreaux LST, fourreaux PEHD: nomenclature
- Règles de pose
- Peignes, étriers
- Types de chambres, béton, composites (type L,K...A,B...) sécurisées.... distances entre chambres
- Cadres et tampons de chambre, les classes de fonte de voirie
- Masques de chambres
- Mandrinage des alvéoles en vue de la réception

#### Mise en œuvre de la FO par soufflage, poussage

- Règles de voisinage entre réseaux

#### Fibre en aérien

- Pose de poteaux
- Armements

#### Tranchées traditionnelles

- Amiante et HAP dans les revêtements routiers
- Ouverture à la minipelle
- Ouverture à la trancheuse
- Mini tranchées et micro tranchées, la réglementation
- Gestion des déchets de chantier (classification des sites de stockage ou de traitement des déchets)

#### Matériaux utilisés en remblai de tranchées

- Nouvelle classification GTR des matériaux (norme NF-EN 16907)
- Matériaux recyclés
- Compactage, les objectifs de compactage (essai proctor, essai de portance)
- Rédaction du CCTP avec les contrôles obligatoires (prestataires COFRAC)
- Récolement xyz des ouvrages

#### Structures de chaussées

- Règlement de voirie
- Réfection des différentes structures
- Structures souples
- Structures semi rigides
- Chaussées à structure bitumineuse
- Réfection des différents revêtements : bitumineux, pavés, asphaltes, béton désactivé... marquage au sol

#### **Réception des travaux, CCTP, DOE**

- Caractère contradictoire de la réception des travaux
- Objectifs fixés par le CCTP
- Traçabilité, DOE

## ■ Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas et de partages d'expériences.

## ■ Moyens pédagogiques

### ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse [app.gescof.com](http://app.gescof.com), cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

### MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

### QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur spécialisé eau et assainissement.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

**Sabrina BENCHERRAT**  
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409  
Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)